

Madame, Monsieur,

Pour renforcer et compléter l'offre médicale existante sur son territoire, **la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a installé une antenne de SOS Médecins** au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Châtillon-sur-Seine.

Malgré des sollicitations venant de toute la Bourgogne, mais sensible aux arguments avancés par notre collectivité et après une année de travail en commun, SOS Médecins a en effet accepté de consulter à Châtillon-sur-Seine à compter du 3 octobre 2023. Grâce à ce partenariat, des permanences de soins non programmés sont désormais possibles tous les mardis. Cette offre est un plus pour notre territoire. Elle contribue en outre à soulager les médecins généralistes très sollicités et vise à offrir aux patients une possibilité de rendez-vous en urgence.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de consultation

Jérémie BRIGAND



Maire de Massingy
Président de la Communauté de Communes
Du Pays Châtillonnais

Comment prendre rendez-vous ?

- Par internet, sur le site SOS, **rdvsos.fr**
- Par téléphone au **03.80.59.80.80**
- Avec **l'aide d'un pharmacien ou d'un médecin**

Quand pouvez-vous prendre rendez-vous ?

- Le **mardi**, de 10h à 18h

Pour quoi ?

- /!\ SOS médecin ne joue pas le rôle de médecin traitant
- **Rendez-vous urgents**
- Revoir les ordonnances en cas de mauvaise tolérance d'un traitement

Où ?

- A la Maison de Santé de Châtillon-sur-Seine, 6 rue Claude Petiet (à côté de l'hôpital)